



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le proviseur,

Note de service n°02/DIR-R2018

Papara, le 03 septembre 2018

A tout le personnel

Objet : Organisation des élections des représentants des personnels au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019

Madame, Monsieur,

Suite à la circulaire ministérielle n°46637/MEJ/DGEE/DVEE du 30 août 2018 (affichage dans la salle des professeurs, service intendance), vous trouverez ci-dessous les différentes phases du processus électoral pour la désignation des représentants des deux collèges :

- des personnels d'enseignement et d'éducation : en font partie les personnels titulaires, stagiaires et non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement de direction, d'éducation, de surveillance ou de documentation et les moniteurs éducateurs ;
- des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers de service et de laboratoires : en font partie les personnels titulaires, stagiaires et non titulaires d'administration et d'intendance, de santé scolaire, sociaux, techniques, ouvriers, de service et de laboratoire.

Calendrier électoral :

- Mercredi 5 septembre 2018 : Arrêt et affichage de la liste électorale des deux collèges ;
- Jeudi 13 septembre 2018 : Date limite de dépôt des listes de candidatures au secrétariat du proviseur avant 13h ;
- Vendredi 14 septembre 2018 : Affichage des listes de candidatures ;
- Lundi 24 septembre 2018 : Date du scrutin de 7h00 à 15h00 et dépouillement à 15h00.

Je vous rappelle qu'il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Pour information, le scrutin concernant l'élection des représentants des parents d'élèves est prévue également au lundi 24 septembre 2018 de 6h30 à 14h00 et le scrutin de l'élection des représentants des élèves est fixé le même jour de 11h à 12h en salle Matariki.

Pepe MOU KAM TSE